



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2020

1. Renseignements généraux sur l'enfant (1 formulaire d'inscription par enfant)

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Sexe : _____ Date de naissance : ____/____/____ Âge au 29 juin 2020 : _____

Taille du T-Shirt (encerclez): XS S M L LX Numéro Assurance Maladie : _____

2. Responsables de l'enfant

Nom du répondant 1: _____ Prénom du répondant 1 : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____

(Tél) Rés : _____ Bur : _____ Cell : _____

Nom du répondant 2: _____ Prénom du répondant 2 : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____

(Tél) Rés : _____ Bur : _____ Cell : _____

Garde de l'enfant

Père et mère Mère Père Partagée Tuteur Autres : _____

Pour émission du relevé 24

Nom du parent payeur : _____ NAS : _____ - _____ - _____

3. Fiche Santé

Votre enfant présente-t-il? OUI NON

Allergie Détails : _____

Autres maladies Détails : _____

Besoins particuliers Déficience intellectuelle Trouble du langage

TDAH Déficience motrice

Déficience auditive Santé mentale

Commentaires :

4. Photos

J'accepte que des photos, sur lesquelles paraissent mes enfants, soient mises sur le profil Facebook Camp de jour St-Ignace. À noter que le profil est accessible seulement aux parents des enfants qui fréquentent le camp. Le contenu et les photos partagés ne seront pas visibles par le grand public.

OUI NON

5. Personnes autorisées à venir chercher mon enfant

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____

Mon enfant est autorisé à quitter seul OUI NON Si oui, à partir de quelle heure? _____

Inscriptions et mode de paiement

La période d'inscription débutera le **16 mars 2020** dès 8h00. Il y a 70 places disponibles. Les fiches d'inscription doivent absolument être accompagnées du paiement complet soit 165\$ par famille résident à Saint-Ignace-de-Loyola ou 400\$ par famille pour les non-résidents. L'inscription doit être faite en personne au bureau municipal et être acquittée en totalité avant le 5 juin 2020. L'inscription des non-résidents débutera le 18 mai 2020 s'il y a encore des places disponibles. Le paiement doit être fait en argent comptant ou en chèque à l'ordre de *Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola*. Les places sont attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Annulation et remboursement

Il n'y a **aucun remboursement** pour les frais d'inscription suite au 5 juin 2020, quelle qu'en soit la raison. Il en va de même pour les jeunes qui ont dû être retournés chez eux pour mauvaise conduite et qui ont déboursé le montant de l'activité.

Pénalités

Le personnel du camp de jour assurera à votre enfant une surveillance adéquate de 7h45 à 17h45. Des frais de 1\$ par minute supplémentaire seront facturés directement aux parents responsables ne respectant pas les heures d'ouverture du camp de jour.

Modalités de renvoi

Votre enfant recevra le code de vie du camp de jour lors de sa première journée de camp. Des manquements sérieux à ce code entraîneront une procédure qui a pour objectif de changer les mauvais comportements de l'enfant pour un vie harmonieuse au camp. Notre objectif est de maintenir le meilleur environnement pour les participants et nous comptons sur votre appui pour y arriver. En cas de non-respect majeur, la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola se réserve le droit d'appliquer la conséquence nécessaire selon le niveau d'importance du non-respect. Vous devrez obligatoirement signer une copie du code de vie et la retourner au camp de jour afin que nous soyons certains que vous ayez lu les procédures.

Responsabilités

La municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola et le personnel du camp de jour se dégagent de toutes responsabilités en ce qui a trait à la perte ou le vol d'objets personnels ainsi qu'aux blessures corporelles dues à la pratique d'activités sportives ou autres.

Malgré la meilleure volonté, la participation à des activités comporte des risques inhérents à la pratique. Il est bien entendu que le personnel qualifié va tenter d'éliminer les risques d'accidents. La décision d'appeler l'ambulance ou non sera laissée au jugement du personnel du camp de jour et la facturation sera assumée par les parents. * Veuillez prendre note que le personnel n'administre pas de médicaments

Activités supplémentaires

Le personnel prendra les mesures nécessaires pour assurer la surveillance et le confort des jeunes lors des voyages, s'il y a lieu. Les parents doivent défrayer les frais de voyage avant la date limite inscrite sur le coupon d'inscription. Le paiement des activités supplémentaires est payable aux moniteurs en argent comptant seulement et ce, durant les heures d'ouverture du camp de jour. Les inscriptions au bureau municipal ne seront pas acceptées.

Rencontre de parents

Veuillez noter qu'une rencontre de parents avec les moniteurs du camp de jour et la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola sera organisée pour présenter l'équipe de moniteurs, pour expliquer le fonctionnement du camp de jour et les règlements. Votre présence est très importante pour que l'été 2020 se déroule comme il se doit. **La rencontre aura lieu le jeudi 25 juin 2020 à l'église de Saint-Ignace-de-Loyola (199, chemin de la Traverse).**

Ayant pris connaissance des différentes clauses de ce contrat, j'accepte que mon enfant soit inscrit au camp de jour 2020.

Signature du répondant

Date

Montant payé : _____\$

Numéro du reçu _____